

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 25 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (100r, 101r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 25 novembre 1873, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47506>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des biens de la communauté : un expert a proposé à Grebel de déposer le double de tous les documents remis aux experts au greffe du tribunal de Vervins ; Godin est réticent car il devrait faire lui-

même les copies ou se séparer des documents. Godin communique à Grebel la réponse qu'il a faite à une lettre de Christian.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Christian, Gustave \(1809-1897\)](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/07/2025

Versailles 25. juil. 75

Cher Monsieur Cresson,

Je demande de nouveau
votre avis sur le contenu d'une
lettre de l'un des experts dans
mon affaire de l'écitation, lettre
adressée à M. Grebel dont
vous trouverez ci-jointe la
copie. Vous remarquerez que
cet expert proposerait à M.
Grebel de déposer le double
que j'ai dû conserver de tous
les documents remis aux
experts au greffe du Tribunal
de Versailles ; l'on conviendra
que je vois à cela c'est peu
pour garder ces documents
auprès de moi je devrai faire

faire immédiatement les copies moi-même, ou me prêter de l'ensemble de ces documents.

Je vous joins aussi la réponse que j'ai cru devoir faire à M. Christian, après vous avoir consulté l'autre jour. C'est censé à cette lettre que j'avais fait passer par l'intermédiaire de M. Grebel que répond l'expert.

Appréciez quel est le parti le plus sage, et dites-le moi. Je vous prie

Veilliez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Godin